

Image not found or type unknown



Droits du travail avec AME

Par **manu1609**, le **23/09/2014** à **16:58**

bonjour,
en situation irreguliere,possedant l AME, j ai obtenu un CDI en tant qu assistante de vie.mon employeur exige que je fasse des taches supplementaires sans remuneration,nous en sommes arrivee a une situation ou elle me menace d un licenciement, d un abandon de poste si je persiste a refuser leur demande et que je quitte cet emploi ou me propose de demissionner tout en respectant un delai d une semaine,sachant que je travail depuis le 02 juin 2014. pouvez vous me renseigner sur mes droits et mes choix ainsi que des risques encourus